

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE pour le droit à la santé des étrangerEs

La déclaration obligatoire de séropositivité a révélé qu'en 2004, plus de 20% des hommes et 40% des femmes contaminéEs en 2004 par voie hétérosexuelle sont étrangerEs. Ce constat dramatique n'est malheureusement pas étonnant. L'histoire de la lutte contre le sida a montré à quel point l'exclusion, la précarité et la stigmatisation pouvaient faire le jeu de l'épidémie et mettre en danger la vie des malades.

Les pouvoirs publics sont pleinement responsables de cette situation de crise sanitaire.

Responsables d'une politique d'expulsion.

Les expulsions ou tentatives d'expulsions, les refus de régularisation, et les pratiques préfectorales illégales se multiplient à l'encontre des malades étrangerEs.

Responsables de l'exclusion des soins des sans-papierEs.

Les réformes de l'Aide Médicale d'État ont fortement restreint les possibilités d'accès aux soins des étrangerEs en situation irrégulière, au mépris des enjeux de santé publique.

Responsables de la précarité des étrangerEs.

En l'absence d'autorisation de travail, des étrangerEs sont laisséEs sans ressource ni hébergement. Seule alternative à la rue, un système d'hébergement d'urgence totalement saturé et inadapté.

Ces situations intolérables ne cessent de s'intensifier. Notre colère aussi face à une politique qui met en danger la vie de personnes parce qu'elles sont étrangères.

Exigeons des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités et apportent une solution globale à ces problèmes.

C'est pourquoi nous invitons toutes celles et tous ceux qui se sentent concernéEs à participer à l'Assemblée Générale pour le droit à la santé des étrangerEs.

MARDI 10 MAI À 19H30

École des Beaux-Arts, amphithéâtre des loges,
14 rue Bonaparte, Paris 6ème, M° Saint-Germain-des-Prés

**ACT UP
PARIS**